

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 02381

Numéro SIREN : 504 878 315

Nom ou dénomination : GENERATION ROBOTS

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2022 sous le numéro de dépôt 15625

Désignation de l'entreprise : GENERATION ROBOTS 1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 10 rue Joule 33700 MERIGNAC Durée de l'exercice précédent * 1 | 2 |

Número SIRET * 5 0 4 8 7 8 3 1 5 0 0 0 3 6 Néant *

				Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 2 1 </u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX	100 276	CQ	100 276	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	82 938	AG	82 938	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 477 606	AK	1 477 606	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	163 225	AS	109 008	54 218
	Autres immobilisations corporelles	AT	44 067	AU	36 537	7 530
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	25 170	CV	25 170	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	9 733	BI	9 733	
	TOTAL (II)	BJ	1 903 016	BK	328 759	1 574 257
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
En cours de production de biens			BN	BO		
En cours de production de services			BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis			BR	BS		
Marchandises			BT	BU	627 614	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW			
CRÉANCES		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	740 499	BY	740 499
		Autres créances (3)	BZ	334 056	CA	334 056
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	274 049	CG	274 049	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	55 997	CI	55 997	
	TOTAL (III)	CJ	2 032 214	CK	2 032 214	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 935 230	1A	328 759	3 606 471	

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Désignation de l'entreprise		GENERATION ROBOTS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....250.000...)	DA	250 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	25 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG	496 903		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	45 276		
	Subventions d'investissement	DJ	353 920		
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (II)	DL	1 171 098		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 007 696		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	18 610		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 159 565		
	Dettes fiscales et sociales	DY	199 416		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	7 121		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	42 966		
	TOTAL (IV)	EC	2 435 373		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 606 471		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 306 226			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	300 000			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		GENERATION ROBOTS				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	4 867 974	FB		FC	4 867 974	
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF	
			} services *	FG	386 860	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		5 254 834	FK		FL	5 254 834
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN	322 616	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	24 379	
	Autres produits (1) (11)					FQ	44 779	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 646 607
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 953 988	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(235 957)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	40 303	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	646 491	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	59 843	
	Salaires et traitements *					FY	773 305	
	Charges sociales (10)					FZ	290 016	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	22 758
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	45 048	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 595 793	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	50 815	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	288	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU	7 492	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(7 204)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	43 610	

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		GENERATION ROBOTS		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	31 418	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	31 418	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	35 363	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	56 189	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	91 553	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	(60 135)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	(61 800)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	5 678 313	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	5 633 038	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	45 276	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	24 379
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	13 949	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
PRESCRIPTION				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AMENDE				2 813	31 418	
NETSUIITE-VNC				68 449		
DOUANE				20 291		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

SAGE Experts-comptables janvier 2022

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise GENERATION ROBOTS Néant *

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2				
								3				
								4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	100 276	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	139 127	KE		KF	1 477 606	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				Dont Composants	M2		KP		KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3	121 138	KS	121 138	KT	42 088	
	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	1 441	KW		KX		
	Matériel de transport *					KY		KZ		LA	5 417	
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	34 944	LC		LD	2 266	
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	1 154 990	LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	1 312 512	LO		LP	49 771	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U	25 170	8V		8W			
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	5 500	IU		IV	4 233		
TOTAL IV					LQ	30 670	LR		LS	4 233		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	1 582 585	OH		OJ	1 531 610		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						1		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		C0	100 276	D0	100 276	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	56 189	LW	1 560 544	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
	Inst. gales, agenets et am. des constructions					IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	163 225	MK	163 225	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers				IU		MM	1 441	MN	1 441	
		Matériel de transport				IV		MP	5 417	MQ	5 417	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	37 210	MT	37 210		
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours					MY	1 154 990	MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY	1 154 990	NG	207 293	NH	207 293	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		O0		M7	
Autres participations					I0		O1	25 170	OY	25 170		
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	9 733	2F	9 733		
TOTAL IV					I3		NJ	34 903	NK	34 903		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	1 154 990	OK	56 189	OL	1 903 016	OM	1 903 016

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 1

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : GENERATION ROBOTS Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>GENERATION ROBOTS</u>							Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY	100 276	EL		EM		EN	100 276
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	82 938	PF		PG		PH	82 938
TOTAL I		RK	183 214	RM		RN		RO	183 214
Terrains		PI		PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	91 282	QA	17 725	QB		QC	109 008
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	1 441	QE		QF		QG	1 441
	Matériel de transport	QH		QI	1 600	QJ		QK	1 600
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	30 064	QM	3 433	QN		QO	33 497
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	122 787	QV	22 758	QW		QX	145 545
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	306 001	ØP	22 758	ØQ		ØR	328 759
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW								
		Total général non venant (NS + NT + NU)		NY					
				Total général non venant (NW - NY)		NZ			
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

SAGE Esports-comptables, janvier 2022

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		GENERATION ROBOTS				Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
	1	2		3		4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		02	03	04	05	
		9U	9V	9W	9X	
		06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

Désignation de l'entreprise : <u>GENERATION ROBOTS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM			UN	
	Prêts (1) (2)	UP	UR			US	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	9 733		9 733	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX		740 499	740 499		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY		247	247		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		84	84		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM		101 072	101 072	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB		129 284	129 284	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC		87 402	87 402		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		15 966	15 966		
	Charges constatées d'avance	VS		55 997	55 997		
	TOTAUX		VT		1 140 284	1 130 551	9 733
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		300 000	300 000		
	à plus d'1 an à l'origine	VH		707 696	70 046	637 651	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		1 159 565	1 159 565		
Personnel et comptes rattachés		8C		60 492	60 492		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		133 410	133 410		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW					
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		5 513	5 513		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		7 121	7 121		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L		42 966	42 966		
TOTAUX		VY		2 416 763	1 779 113	637 651	
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		300 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		101 262	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Désignation de l'entreprise GENERATION ROBOTS		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N. clos le 31/12/2021			
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	45 276		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	((Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)))		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	2 813			
	Amendes et pénalités		WJ	2 813	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 239 B du CGI		L7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8		
			- imposées au taux de 0 %					ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme			- Plus-values soumises au régime des fusions		WN		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3			
							WR	TOTAL I 48 089		
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV		
			- imposées au taux de 0 %					WH		
			- imposées au taux de 19 %					WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		((Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A))		XA			
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)							ZX			
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY			
Majoration d'amortissement *							XD			
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5			
		Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies A)	QV	Société investissements immobiliers cotées (art. 203C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC			
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septedecies)	PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 Ater)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies F)	YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 Ater C)	YC				
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 Ater A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 Ater F)	YB	créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI	61 800	XG		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 Ater D)	YD	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies F)	YI	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies G)	YL		Y2		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :							XI			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *							ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	61 800		
							XJ	13 711		
							XO	13 711		

SAGE Experts-comptables janvier 2022

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>GENERATION ROBOTS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	13 711
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	13 711
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	78 695
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 ^e bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A-2 :		▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : <u>GENERATION ROBOTS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	ZB	10 879			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	244 515		Dividendes		ZD	233 636			
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE					
					Report à nouveau	ZF					
	TOTAL I	ØF	244 515			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	244 515			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	13 460			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8						XQ	89 032			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	198 059			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	345 939			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	646 491			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	6 757			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						9Z	53 086			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	59 843			
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY	594 746			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	948 771			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *						ØB	761 618			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK				
	- Numéro de centre agréé * XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL					
			Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO					
			Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	N° SIRET de la société mère du groupe JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : GENERATION ROBOTS

Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	Immobilisations i	56 189			56 189
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxables à 19 % (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1		(56 189)	(48 721)	(7 468)		
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)			(48 721)	(7 468)			
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : GENERATION ROBOTS

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %

② Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I à *sevés-0* bis du CGI) ①.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I à *sevés-0* du CGI) ①.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
	À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	N - 10				

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>GENERATION ROBOTS</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: GENERATION ROBOTS		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: 01012021 et clos le: 31122021		Données en nombre de mois	
		1	2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	5 254 834
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	5 254 834
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	44 779
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	322 616
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	235 957
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	603 352
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	4 016 370
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	541 357
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	83 054
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	45 048
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	56 189
TOTAL 3		OJ	4 742 018
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	OG
			1 116 168
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	1 116 168
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	5 254 834
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HY	
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 1
Date de cessation		HR	3 1 / 1 2 / 2 0 2 1
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

« GENERATION ROBOTS »
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 250 000 Euros
Siège social : MERIGNAC (33700) - 10 rue Joule
504 878 315 RCS BORDEAUX

-:-

DECISION ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 MAI 2022
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

AFFECTATION DU RESULTAT

I - PROPOSITION

Il a été proposé à l'associé unique d'affecter la totalité des bénéfices de l'exercice écoulé s'élevant à 45 275,75 Euros à la réserve facultative.

II - VOTE

Cette décision a été adoptée sans modification par l'associé unique.

*
* *

La présente attestation est établie en conformité des dispositions de l'article L.232-23 du code de commerce en vue de son dépôt en annexe au Greffe du Tribunal de Commerce du siège social.

Fait à MERIGNAC
Le 23 mai 2022

Le président,
La société « PROJETS JV », représentée par
Monsieur Jérôme LAPLACE



GREFFE

GENERATION ROBOTS

10 rue Joule
33700 MERIGNAC

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**
Exercice clos au 31/12/2021



GENERATION ROBOTS

10 rue Joule
33700 MERIGNAC

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos au 31/12/2021

A l'Associé unique,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU GENERATION ROBOTS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « stocks et en-cours » en page 17 de l'annexe précise la méthode de valorisation des stocks à la clôture. Dans le cadre de notre audit des comptes clos au 31 décembre 2021, nous avons examiné les modalités de valorisation des stocks à la clôture et les modalités éventuelles de dépréciation.

- L'annexe des comptes annuels précise les modalités de comptabilisation et de détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation en page 16. Il y est notamment indiqué que les titres sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité ainsi que sur la base de leurs perspectives de rentabilité. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'application de ces critères.

- Les notes « Frais de développement » et « Production immobilisée » en page 16 de l'annexe indiquent le montant des frais de recherche et développement enregistrés à l'actif sur l'exercice ainsi que les règles et méthodes comptables applicables relatives à la comptabilisation des frais de développement.

- La note « Subventions » en page 16 de l'annexe expose les modalités de traitement de la subvention d'investissement. Nous nous sommes assurés de la correct application des règles et méthodes retenues.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'articles D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'articles L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Tourne,
Le 16 mai 2022



P/ DEIXIS,
BEY Jean-Luc
Commissaire aux comptes
Membre de la CRCC Grande Aquitaine

BILAN

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/12/2021 (12 mois)			31/12/2020 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement	100 276	100 276		
Concessions, brevets, droits similaires	82 938	82 938		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 477 606		1 477 606	56 189
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.	163 225	109 008	54 218	29 855
Autres immobilisations corporelles	44 067	36 537	7 530	4 880
Immobilisations en cours				1 154 990
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	25 170		25 170	25 170
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 733		9 733	5 500
ACTIF IMMOBILISE	1 903 016	328 759	1 574 257	1 276 584
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	627 614		627 614	391 657
Avances & acomptes versés sur commandes				7 127
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	740 499		740 499	569 182
Fournisseurs débiteurs	56		56	159
Personnel	247		247	
Organismes sociaux	84		84	1 507
Etat, impôts sur les bénéfices	101 072		101 072	87 220
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	129 284		129 284	64 465
Autres	103 313		103 313	460
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	274 049		274 049	130 400
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	55 997		55 997	24 779
ACTIF CIRCULANT	2 032 214		2 032 214	1 276 957
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 935 230	328 759	3 606 471	2 553 542

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	31/12/2021 (12 mois)	31/12/2020 (12 mois)
Capital social ou individuel	250 000	250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	25 000	14 121
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	496 903	263 266
<u>Report à nouveau</u>		
RESULTAT DE L'EXERCICE	45 276	244 515
Subventions d'investissement	353 920	353 920
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 171 098	1 125 823
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	707 696	508 958
Découverts, concours bancaires	300 000	200 000
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés		26 416
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	18 610	12 823
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 159 565	374 421
Personnel	60 492	96 981
Organismes sociaux	133 410	164 763
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	5 513	11 272
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 121	32 085
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	42 966	
DETTES	2 435 373	1 427 719
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 606 471	2 553 542

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2021 (12 mois)	31/12/2020 (12 mois)
Ventes de marchandises	4 867 974		4 867 974	3 943 236
Production vendue biens				
Production vendue services	386 860		386 860	411 806
Chiffres d'affaires Nets	5 254 834		5 254 834	4 355 042
Production stockée				
Production immobilisée			322 616	575 924
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			24 379	
Autres produits			44 779	15 301
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			5 646 607	4 946 267
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 953 988	2 971 120
Variation de stock (marchandises)			-235 957	13 961
Achats de matières premières et autres approvisionnements			40 303	2 914
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			646 491	559 227
Impôts, taxes et versements assimilés			59 843	45 793
Salaires et traitements			773 305	792 431
Charges sociales			290 016	333 559
Dotations aux amortissements sur immobilisations			22 758	15 339
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			45 048	34 080
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			5 595 793	4 768 425
RESULTAT EXPLOITATION			50 815	177 842
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			276	
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			12	2
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			288	2
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			7 492	9 422
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			7 492	9 422
RESULTAT FINANCIER			-7 204	-9 420
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			43 610	168 423

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2021 (12 mois)	31/12/2020 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	31 418	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	31 418	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35 363	3 694
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	56 189	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	91 553	3 694
R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L	-60 135	-3 694
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-61 800	-79 787
TOTAL DES PRODUITS	5 678 313	4 946 269
TOTAL DES CHARGES	5 633 038	4 701 754
R E S U L T A T N E T	45 276	244 515
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

ANNEXE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire s'est poursuivie en 2021. Nous n'avons pas identifié d'impacts économiques dus à l'épidémie de coronavirus (Covid-19) à la date d'établissement des comptes annuels. La société est présumée poursuivre ses activités et aucun passif (ou dépréciation) n'a été comptabilisé en lien avec cette crise du fait d'un événement survenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes.

À ce jour, la société n'a eu recours à aucune aide financière et n'a subi aucune perte de chiffre d'affaires.

Les salariés de la société ont eu recours au télétravail pendant la crise sanitaire.

L'entreprise a obtenu des prêts garantis par l'État à hauteur de 240 000 € en avril 2020 et 300 000 € en avril 2021.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**1. PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CII

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt innovation (CII) calculé conformément à l'article 244 quater B du CGI.

Le crédit d'impôt comptabilisé correspond au CII 2021.

Le CII est comptabilisé au crédit d'un sous compte 69 « crédit d'impôt », et s'élève pour l'exercice à 61 800 €.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

✓ Frais de développement :

Les coûts de développement sont inscrits à l'actif et amortis sur 5 ans

✓ Production immobilisée

Le projet OMBRE a fait l'objet d'une production immobilisée en cours pour l'exercice 2021, cette production a été valorisée par les coûts directement liés au projet.

L'activation et l'amortissement interviendra à la fin du projet.

La production immobilisée 2021 est de 322 616 €.

Le cumul de la production immobilisée 2019, 2020 & 2021 est de 1 477 606 € au 31/12/2021.

Le projet OMBRE a fait l'objet d'un reclassement en immobilisation incorporelle.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

Les titres sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité ainsi que sur la base de leur perspectives de rentabilité.

➤ Subvention

Le conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine a octroyé en 2019 une aide de 353 920 € pour le projet OMBRE, la subvention a été constaté en subvention d'investissement au Passif et sera étalée au même rythme que les amortissements après l'activation du projet. Le solde de la subvention a été versé en 2020.

➤ Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) selon la méthode du premier entrée/premier sorti.

Les stocks ont à la clôture une valeur brute de 627 614 €.

Les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés à leur coût de production incluant le coût d'acquisition des fournitures consommées et les charges directes et indirectes de production (hors frais financiers).

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Opérations en devises

Les opérations en devises sont comptabilisées au cours du jour. Les écarts constatés sur l'exercice entre le cours d'enregistrement et le cours du jour du règlement sont comptabilisés en différences de change dans le résultat financier.

A la clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties aux cours de clôture.

Les opérations faisant l'objet d'une couverture de change sont enregistrées au cours de la couverture.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➤ Engagements en matière de retraite**Option retenue :**

Compte tenu du turnover, du nombre de salariés et de l'âge de l'effectif, les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs.

➤ Effectif

L'effectif de la société courant 2021 est de 19 salariés contre 20 en 2020.

➤ Autres Informations

Eu égard à une situation extrêmement évolutive notamment au titre de la crise sanitaire et du conflit entre la Russie et l'Ukraine, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. À la date d'arrêté des comptes de l'entreprise le 31/12/2021, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Evènements postérieurs à la clôture :

Il n'y a pas d'événement postérieurs à la clôture devant faire l'objet d'une mention en annexe.

Rémunération des dirigeants

Obligatoire pour toutes les personnes morales sauf si ,

- cette information est non significative au regard de la situation patrimoniale et financière de l'entité
- Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait directement ou indirectement à donner une rémunération individuelle.

Membres des organes de d'administration, de direction et de surveillance

Montant global relatif aux membres des organes de d'administration, de direction et de surveillance :

Avances et crédits alloués

Engagements de retraite à leur profit

Rémunérations

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	11 382
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	

Engagements Financiers reçus :

Nature des engagements reçus	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	
Médaille du travail	
PGE	457 653
TOTAL	457 653

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais de recherche & développement = 100 276€

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais recherche & développement	100 276	100 276		%

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 903 016 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	239 403	1 477 606	56 189	1 660 820
Immobilisations corporelles	1 312 512	49 771	1 154 990	207 293
Immobilisations financières	30 670	4 233		34 903
TOTAL	1 582 585	376 620	56 189	1 903 016

Amortissements et dépréciations d'actif = 328 759 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	183 214			183 214
Immobilisations corporelles	122 787	22 758		145 545
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	306 001	22 758		328 759

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais recherche & de	100 276	100 276	0	5 ans
Logiciel	11 740	11 740	0	de 1 à 4 ans
Site internet	71 198	71 198	0	3 ans
Materiel et outillag	44 282	44 282	0	de 3 à 5 ans
Installation technique et outillage	99 845	58 180	41 665	de 3 à 5 ans
Installation technique et outillage ombre	19 099	6 546	12 553	5 ans
Inst.agenc.divers	1 441	1 441	0	5 ans
Materiel de transpor	5 417	1 600	3 817	3 ans
Mat.bureau & informat	30 242	26 795	3 448	de 2 à 5 ans
Mobilier	6 968	6 702	266	de 5 à 10 ans
Immobilisations incorporelles en cours	1 477 606	0	1 477 606	Non amortiss.
TOTAL	1 868 113	328 759	1 539 354	

Etat des créances = 1 140 284 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	9 733		9 733
Actif circulant & charges d'avance	1 130 551	1 130 551	
TOTAL	1 140 284	1 130 551	9 733

Produits à recevoir par postes du bilan = 84 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	84
Disponibilités	
TOTAL	84

Charges constatées d'avance = 55 997 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 250 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	250	1 000	250 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	250	1 000	250 000

Variations capitaux propres :

	Capital	Subvention Invest	Réserves	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	250 000	353 920	277 387	244 515	1 125 823
Affectation de résultat			244 515	- 244 515	
Dividendes				45 276	
Résultat de l'exercice					
Subventions d'investissement					
Situation à la clôture N	250 000	353 920	521 903	45 276	1 171 098

Etat des dettes = 2 416 763 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 007 696	617 578	381 673	8 445
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	1 159 565	1 159 565		
Dettes fiscales & sociales	199 416	199 416		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	7 121	7 121		
Produits constatés d'avance	42 966	42 966		
TOTAL	2 416 763	2 026 645	381 673	8 445

Le PGE de 200K € souscrit auprès du CIC n'a pas fait l'objet d'un étalement sur 5 ans, il est positionné à moins d'un an.

Charges à payer par postes du bilan = 91 727 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	13 031
Dettes fiscales & sociales	78 695
Autres dettes	
TOTAL	91 727

Produits constatés d'avance = 42 966 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 5 254 834 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	4 867 974	92 %
Prestations de services	283 819	5. %
Produits des activités annexes	103 041	1. %
TOTAL	5 254 834	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 84 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Org.soc. prod.a rece(43870000)	84
TOTAL	84

Charges constatées d'avance = 55 997 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	55 997
TOTAL	55 997

Charges à payer = 91 727 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non par(40810000)	13 031
TOTAL	13 031

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges à payer(42820000)	56 943
Org.soc. ch/conges a(43820000)	21 753
TOTAL	78 695

Produits constatés d'avance = 42 966 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(48700000)	42 966
TOTAL	42 966